COMMUNE DE LORRY-LÈS-METZ
EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 24 septembre 2026
Sous la Présidence de Monsieur GLESER Philippe, Le Maire

Date de la convocation : 17 septembre 2026

Date d'affichage : 05 OCT. 2026

Nombre de conseillers :
- **En exercice :19**
- **Présents : 18**
- **Votants : 19**
- **Pouvoir : 1**

Point 14 – Avis sur les rapports d'aménagement de Lessy et Scy-Chazelles

Motion 2 : Avis sur l'opportunité, le mode et le périmètre de l'aménagement foncier de la commune de LESSY

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- du rapport d'enquête publique ;
- du porté à connaissance de Monsieur le Préfet ;
- de l'étude d'aménagement ;
- du périmètre d'aménagement foncier modifié lors de la séance de la CCAF du 4 mai 2026 ;
- des recommandations environnementales ;
- de l'étude éco-paysagère.

Le Conseil Municipal, en application de l'article R. 121-21-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **PREND ACTE** des documents précédemment cités
- **CONSTATE** qu'aucun effet notable n'est engendré satisfaisant les objectifs de l'aménagement foncier
- **APPROUVE** les recommandations définitives proposées par la commission communale visant à la protection de l'environnement, du cadre de vie et de la gestion de l'eau, énoncées lors de la séance de la CCAF du 4 mai 2026.des documents précédemment cités

Ainsi, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'opportunité de mise en œuvre de l'opération.

Lorry-lès-Metz, le 29 septembre 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire

MAIRIE DE LORRY-LÈS-METZ MOSELLE

Philippe GLESER

La secrétaire de séance

Sandra GETTO